

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – LA VILLE À VOS CÔTÉS

Pendant le déconfinement aussi, la Ville d'Annecy organise chaque jour les conditions de maintien du service public, répond aux besoins des usagers et des acteurs de la lutte contre le Covid-19, et s'engage en faveur des acteurs économiques impactés.

La Ville agit

Une réunion de quartier en ligne sur l'espace COVID 19 Annecy-Direct du site internet de la Ville.

Avec la crise du COVID-19, les relais classiques de discussion et de diffusion de l'information municipale (rencontres avec les associations, les habitants, les conseils de quartiers, les entreprises, etc.) ne fonctionnent plus normalement alors même que l'ensemble du territoire a plus que jamais besoin de ces échanges pour ajuster au mieux la sortie du confinement.

La Ville d'Annecy a mis en place un espace COVID-19 ANNECY-DIRECT pour centraliser l'ensemble des informations liées au COVID 19 et accompagner au quotidien le déconfinement progressif des Annéciens. Chaque semaine, **une réunion de quartier en ligne**, avec les élus concernés ou les acteurs d'un projet, sera diffusée en direct. Les habitants auront la parole pour partager la façon dont ils vivent la crise et le déconfinement. Un système de questions en ligne permet à celles et ceux qui le veulent d'interagir avec les élus présents. L'objectif est de pouvoir échanger en permanence sur les mesures prises à l'échelle municipale pour gérer cette situation exceptionnelle.

La première de ces rencontres hebdomadaires aura lieu **lundi 18 mai, à 19h** en direct de Seynod. Elle se tiendra en présence de Jean-Luc Rigaut, de Françoise Camusso, maire déléguée de Seynod et de quelques habitants de la commune qui auront prioritairement la parole. Après un premier temps ouvert à toutes les questions, les débats porteront plus précisément sur la façon dont s'est passé le retour au travail et sur les questions que les Annéciennes et Annéciens se posent à ce propos. Vous pourrez poser vos questions dès demain (samedi 16 mai directement sur l'espace Covid 19 – Annecy-Direct sur www.annecy.fr).

Chaque semaine, le rendez-vous est donc pris avec la population annécienne pour continuer ces échanges. A chaque fois, un quartier et une thématique seront ainsi traités. Les prochaines réunions en ligne se tiendront ainsi à Cran-Gevrier, Annecy-le-Vieux, Meythet, Annecy puis Pringy. Les thématiques seront identifiées en fonction des urgences du déconfinement (les écoles et la jeunesse, la santé, le soutien à l'activité économique, le tourisme etc.) et les élus de la Ville seront là pour échanger en direct.

Chantier de l'hôtel de ville et projet du haras, des forages tests débutent lundi.

La Ville va réaliser des forages tests sur le site du haras ainsi que dans le cadre du projet de réhabilitation de l'hôtel de ville afin d'étudier une possible utilisation de la géothermie pour chauffer et rafraîchir les bâtiments concernés. Les premières interventions auront lieu début de semaine prochaine dans l'enceinte du haras, puis l'entreprise interviendra, dans un premier temps, dans les jardins de l'Europe (entre les 25 et 27 mai).

Si ce forage n'est pas concluant en termes de débit et de température d'eau, un 2^e forage se déroulera au niveau du parking de la Préfecture. Un 3^e site de forage est prévu potentiellement sur le parking de la Tournette. Une fois ces tests effectués, la Ville pourra mesurer la possible utilisation de la géothermie dans le cadre de ces deux projets.

Ouverture et fonctionnement des services dédiés à l'action sociale.

Durant les semaines de confinement, les différents services municipaux ont assuré des permanences téléphoniques et quand cela était nécessaire et possible, un accueil sur rendez-vous.

Avec le déconfinement progressif, l'accueil du public s'organise. Retrouvez les modalités et horaires d'ouverture des services de l'action sociale (insertion, logement, intervalle et domiciliation, CCAS et direction de l'action sociale) sur www.annecy.fr

Depuis le 12 mai, les marchés hebdomadaires reprennent progressivement.

Les marchés hebdomadaires reprennent progressivement avec toutefois, compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, des adaptations en termes de plan de situation et d'étalement des bancs.

• À Annecy

- Retour du marché en vieille ville.

La plupart des participants du site de vente de produits locaux situé dans la cour de l'école Vaugelas pendant le confinement sont relocalisés dans la vieille ville les mardis et vendredis. Ils accompagnent ainsi le retour des commerçants habituels avec une configuration adaptée, à savoir, une installation des bancs d'un seul côté de la rue (rue Sainte-Claire, rue de la République) et un prolongement de son implantation jusqu'à la rue Royale et jusqu'à la limite du quai Vicenza. Retour aux horaires habituels : de 7h à 13h.

Le dimanche, le marché revient en vieille ville, selon la même configuration que les marchés des mardis et vendredis. Les horaires sont de 7h à 13h30.

- **Le marché des Romains** a repris également depuis le 12 mai. Pour sa partie alimentaire, les horaires sont de 7h à 13h30 et pour sa partie produits manufacturés, de 7h à 17h.

- **Le marché du boulevard Taine** ne peut quant à lui être remis en service compte tenu de son importance, de la complexité de son accès (plusieurs entrées) et de l'impossibilité d'assurer une organisation dans des conditions de sécurité sanitaire optimale.

- **Le marché de Novel**, le jeudi reste élargi avec déballage uniquement d'un côté. Il est maintenu le jeudi 21 mai. Les horaires s'étalent de 7h à 13h

- **Le marché des Teppes**, du dimanche ne change pas. Les horaires s'étaleront de 7h à 13h.

• À Annecy-le-Vieux

- **Le marché des Pommaries** a repris depuis le mercredi 13 mai avec quelques aménagements. Les horaires d'ouverture sont de 7h à 13h.

• À Cran-Gevrier

- Depuis le jeudi 14 mai, le site de vente de produits locaux installé à l'école du Vernay réintègre le **marché place Chorus**. Les horaires sont de 7h à 13h. Il est maintenu le jeudi 21 mai.

- **Le marché du Vallon**, du dimanche, ne change pas avec des horaires d'ouverture entre 7h et 13h.

• À Meythet

- Le marché a repris depuis le mercredi 13 mai. Il se situe sur les lieux habituels, **place Jean-Jaurès et dans la rue François Vernex**. Ses horaires d'ouverture sont de 7h et 13h.

• À Seynod

- Le marché reprend avec les horaires habituels mais sera agrandi **place de l'Aube et le long des kiosques**. Il sera ouvert de 7h à 13h.

- **Le marché de Vieugy**, le samedi, ne change pas avec des horaires d'ouverture entre 8h et 12h.

Sur l'ensemble de ces marchés, les mesures de distanciation nécessitent de réduire le nombre de bancs et étals. Un sens de circulation est mis en place sur les marchés dit en « placette ».

Par ailleurs, en ce qui concerne les livraisons en vieille ville les mardis et vendredis, celles-ci seront décalées à l'après-midi, entre 14h et 15h.

La Ville informe

A partir du 18 mai, tous les bureaux de Poste d'Annecy seront ouverts au public dans des conditions aménagées.

Les bureaux de poste de Pringy et de Cran Vallon vont rouvrir leurs portes à partir du 18 mai, dans un premier temps selon un principe de permanences :

- Pringy : les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h.
- Cran Vallon : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; les samedis de 9h à 12h.

L'ensemble des bureaux de Poste d'Annecy sera donc désormais ouvert, avec des jours et des horaires d'ouverture qui restent pour le moment adaptés.

Consultez les informations concernant le coronavirus Covid-19 sur www.annecy.fr

Si vous souhaitez revoir les différentes vidéos de la Ville d'Annecy :

www.annecy.fr

Facebook : [facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/)

You tube : <https://www.youtube.com/Villeannecy>

La Ville d'Annecy vous remercie de continuer à appliquer les gestes barrière.

Ensemble, faisons bloc contre le Coronavirus !